

LE TRIMESTRIEL DU MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SECONDAIRE ET TECHNIQUE



# VOUS INFORMER, C'EST NOTRE DEVOIR





@MinistereEPST



@MinistereEPST



MinisterEPST

Direction de la Gestion de Communication 02, Avenue des ambassadeurs Kinshasa/Gombe





« Je vous engage dans une politique de rupture avec les antivaleurs du passé pour pérenniser la gratuité de l'enseignement et redonner au Ministère de l'Enseignement Primaire Secondaire et Technique ses lettres de noblesse »



#### LE PROTOCOLE D'ACCORD DE MBWELA LODGE

**UN PARI GAGNE POUR LE MINISTRE TONY MWABA** 



GRATUITE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, LE MINISTRE TONY MWABA MET FIN A LA CONFUSION



FIABILISATION DU FICHIER DE LA PAIE DES ENSEIGNANTS, TONY MWABA VEUT RELEVER LE DEFI



TROIS DECENNIES APRES, TONY
MWABA RESSUSCITE L'OPERATION
DE LA MISE A LA RETRAITE DES
ENSEIGNANTS



« PAS UNE ECOLE SANS BANCS », UNE CAMPAGNE D'APPUI A LA GRATUITE DE L'ENSEIGNEMENT



UN CODE DE BONNE CONDUITE POUR LUTTER CONTRE DES ANTIVALEURS AU SEIN DE L'EPST

## TONY MWABA, LE VENT DU RENOUVEAU!



Ces réalisations et actions qui font du Professeur Tony Mwaba l'un des meilleurs warriors du gouvernement Sama.

n ce début de l'année 2022, il y a lieu de scruter attentivement et épingler les hommes et les femmes qui ont marqué positivement l'année 2021 dans différents domaines en République Démocratique du Congo, de part leurs réalisations et actions qui améliorent le vécu quotidien de la population. Une sanction positive pour les encourager et surtout susciter de l'émulation afin que les autres emboitent les pas.

Si les artistes, les joueurs et autres grandes stars ont été plébiscités au pays et dans le monde, les dirigeants politiques n'ont été pas en reste.

A Kinshasa, quelques structures de la société civile en collaboration avec certains journalistes d'investigations de la RDC, réunies au sein de la Dynamique Contrôle Citoyen, ont jeté leur dévolu sur 8 ministres du gouvernement Sama qui ont excellés depuis leur prise des fonctions.

Le tout, dans le souci de les encourager à travailler davantage pour le bien-être de congolais et en même temps à continuer à vendre la bonne image de la République, Dans le lot figure, sans conteste, le Ministre de l'EPST. Le Professeur Tony Mwaba fait donc parti des « hommes qui ont marqué l'année 2021 »

#### DE LA PASSION ET DÉTERMINATION

Dès la publication du gouvernement Sama Lukonde le lundi 12 Avril 2021, le Ministre de l'enseignement primaire secondaire et technique, le Professeur Tony Mwaba fait montre d'une volonté axée sur la matérialisation de la vision du chef de l'État, longtemps retardée par son prédécesseur en ce qui concerne la concrétisation de l'école primaire gratuite en République Démocratique du Congo, afin de faciliter l'accès gratuit à l'éducation de tous les enfants congolais sans considération des rangs sociaux.

#### DE LA VOLONTÉ À LA RÉALISATION

À peine nommé, le ministre Tony Mwaba débute son mandat par s'attaquer à l'essentiel. À la suite de plusieurs difficultés auxquelles fait face ce sous-secteur de l'enseignement depuis plusieurs années, notamment la prolifération des agents et établissements fictifs, le salaire de plus en plus médiocre de l'enseignant, pour n'en citer que ceux-ci, ce warrior a déclenché une bataille contre ces pratiques ou cette ancienne vie scolaire qu'il a appelées antivaleurs du passé.

Pour ce faire, l'homme s'est fixé des objectifs stratégiques pour réussir à rendre vivant la vision du chef de l'État et son souhait le plus ardent pour l'enfant congolais. Parmi lesquels le redressement du sous-secteur de l'enseignement primaire secondaire et technique.

Pour réussir ce redressement du sous-secteur de l'EPST, le Ministre Tony Mwaba Kazadi a commencé par le nettoyage du fichier paie des enseignants. Une action qui a permis au ministère de récupérer une grande partie de fonds, longtemps dilapidés. Il y a eu effectivement beaucoup de fonds que l'État a récupérés à travers cette action. Cet argent ainsi collecté a permis la prise en charge des enseignants « nouvelles unités » de maternelle, le déclenchement de l'opération de la mise à la retraite des enseignants, etc.

Dans l'actif du ministre Tony Mwaba, il y a aussi ces avancées significatives qui méritent d'être signalées en ce qui concerne la situation salariale des enseignants de la RDC.

Avant la mise en œuvre de la gratuité de l'enseignement, un enseignant du territoire tout comme celui du chef-lieu avaient un salaire mensuel qui tournait autour de 156. 688 FC. Le salaire des enseignants de Kinshasa et Lubumbashi était de 171.688 FC. Les effectifs payés par le trésor public étaient de 410.256 enseignants.

A la mise en œuvre de la gratuité en 2019, l'enseignant du territoire et du chef-lieu ont respectivement un salaire qui nage autour de 195.777 FC et 215.777 FC. Ceux de la ville Kinshasa et Lubumbashi et ceux des écoles de référence ont une rémunération de 365.777 FC. Les effectifs payés sont passés à 608.549 enseignants.

Après l'investiture du gouvernement Sama, les enseignants des territoires et ceux du cheflieu ont respectivement un salaire de 235.777 FC et 315.777 FC. Ceux qui vivent en ville gagnent 385.777 FC.

Dans le lot de solutions apportées par le ministre Mwaba, pour éradiquer les mauvaises pratiques décriées dans le chef des certains responsables de l'EPST sur la situation salariale des enseignants, le professeur Tony Mwaba a mis à la disposition du SECOPE le site http://www.secoprdc.com pour permettre à chaque enseignant de suivre de près sa situation salariale.

Tout ceci nous pousse à dire, sans conteste, que Tony Mwaba a réellement apporté un nouveau vent, mieux un nouveau souffle au sein du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et technique.

Le voir figurer parmi les 8 ministres plébiscités « meilleurs warriors » alors qu'ils n'ont que 7 mois, par ces structures de la société en collaboration avec les journalistes d'investigations réunis au sein de la Dynamique Contrôle Citoyen n'est pas étonnant.

Et dans cette édition spéciale, nous revenons en long et en large, sur les premières réalisations de ce warrior à la tête de ce ministère de l'epst.

En moins d'une année à la tête de ce ministère complexe, Tony Mwaba a bien tiré son épingle du jeu en réalisant ce que ces prédécesseurs n'ont pas fait en si peu de temps. C'est qui fait parfois mal à ceux qui avaient fait de l'epst un secteur marchand, leur vache à lait.

Parmi ces réalisations, nous citons : le nettoyage du fichier de la paie des enseignants, la prise en charge NU de la maternelle, l'augmentation de frais de fonctionnement dans les écoles, la mise à la retraite progressive des enseignants éligibles à la retraite, la prise en charge progressive NU du secondaire, le lancement de la caisse de retraite, le paiement de la prime de brousse, le paiement d'un acompte du 2eme pallier ( 20.000 ), la signature du code de bonne conduite des enseignants, la campagne pas d'école sans blancs , etc.





# LA MUTUELLE DE SANTÉ DES ENSEIGNANTS DE L'EPST

UNE SOCIÉTÉ D'ASSURANCE MALADIE OBLIGATOIRE DES ENSEIGNANTS DU SECTEUR PUBLIC EN RDC

















### • ÉDITION SPÉCIALE



## LE PROTOCOLE D'ACCORD DE MBWELA LODGE : UN PARI GAGNE POUR LE MINISTRE TONY MWABA

La suspension des travaux de la commission paritaire entamés au mois de septembre 2021 à Via Nova dans la capitale Kinshasa à la suite des désaccords entre le Gouvernement de la République et le banc syndical des syndicats des enseignants de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique, (EPST) n'avait jamais décourager le ministre Tony MWABA qui, grâce à son management, va réussir à arracher un autre rendez-vous avec les syndicalistes en vue de trouver un compromis et apaiser les tensions.

Pour sauver l'année scolaire qui semble être menacée par de mouvements de grève, le ministre de l'epst va annoncer le vendredi 8 octobre 2021 la reprise des pourparlers entre le gouvernement et le ban syndical pour mardi 12 octobre 2021. Mais cette fois ci en dehors de Kinshasa, à Mbwela Lodge, près de

Kisantu dans la province du Kongo centrale, à une centaine de kilomètres de la capitale. Ces pourparlers de Mbwela Lodge devraient valider les différentes revendications des enseignants contenus dans l'accord de Bibwa signé en 2019.

En effet, les désaccords entre le gouvernement et le banc syndical de l'epst avaient entravé la paix sociale dans le sous-secteur de l'Education au point que la rentrée scolaire 2021-2022 lancée officiellement le 04 octobre n'a presque pas été effective. Par contre, on a assisté à des mouvements de grève observés dans plusieurs écoles surtout celles du réseau conventionné catholique.



Ainsi donc, ces assises de Mbwela Lodge étaient d'une importance capitale pour l'avenir de l'éducation des enfants en ce sens qu'elles devraient baliser le chemin d'une rentrée scolaire apaisée. Mbwela logde devrait valider entre autres des questions ayant trait à la paie des enseignants et du personnel administratif, des questions liées à la carrière de l'enseignant; des échanges autour de la retraite des enseignants; traitement des matières liées au cahier des charges du banc syndical présenté par l'intersyndicale des syndicats de l'EPST.

Bref, actualiser et valider le rapport final des travaux de la commission paritaire tenu à Bibwa; produire et soumettre au Gouvernement de la République une feuille de route ad hoc.

La signature du protocole d'accord de Mbwela lodge dans le Kongo central reste un pari gagné par le ministre de l'enseignement primaire secondaire et technique, Tony MWABA. Car, à la faveur de cet accord signé entre les parties prenantes du système éducatif congolais, les élèves ont pu reprendre le chemin de l'école après près de deux mois de grève des enseignants qui tenaient à avoir de garanties du gouvernement congolais.



La date du 19 novembre 2021 va donc rester une date mémorable pour le ministre de l'epst.

Car après d'intenses discussions, les deux parties finalement tomber vont d'accord et parler un même langage au profit des élèves congolais. Les discours vont se rapprocher et le rapport final de la commission paritaire va finalement être en profondeur analyser et valider à l'unanimité.

L'engagement du Gouvernement de la République dans pérennisation de cette action sociale plus que salvatrice pour l'enfant Congolais s'est affermi par l'allocation d'une enveloppe colossale de 9 milliards 780 millions des Francs Congolais pour suppléer comme prime de la gratuité aux enseignants des écoles du cycle primaire pour

le mois décembre de 2021. Quant aux enseignants du secondaire, ils devraient se contenter de l'esprit de l'arrêté de leurs Gouverneurs des provinces respectives.

Un appui aux besoins des enseignants, mais qui ne sera plus qualifié de motivation comme on l'appelait avant. Une résolution salvatrice pour la bonne rémunération des professionnels de la craie.

#### DEROULEMENT DES TRAVAUX

Les participants aux pourparlers de Mbwela Lodge à quelques encablures de Kisantu étaient composés des délégués de la Présidence de la République, de la Primature, du Gouvernement, de la société civile, des syndicalistes nationaux et provinciaux venus de l'arrière-pays, sans oublier les enseignants de quelques écoles phares de Kinshasa.

Tous avaient signé l'addendum au protocole d'accord de Bibwa.

Dans le but de bien orienter ces travaux, quatre sous-commissions avaient été mises en place, notamment, la sous-commission chargée de la rémunération, celle des Nouvelles Unités et des Non Payés ainsi que la sous-commission chargée des écoles et des bureaux gestionnaires désactivés et la sous-commission chargée de la Carrière.

La sous-commission chargée de la rémunération par exemple avait noté que depuis un bon temps, la Caritas ne se déploie plus sur le terrain alors qu'elle recoit régulièrement frais de déploiement Gouvernement. La TMB ne paie pas les enseignants qui ont perdu les cartes d'électeur, pourtant, le comité de suivi de la paie avait déjà instruit de les payer sur base de leurs cartes de service. Par ailleurs, certaines banques payent des déserteurs au motif de non actualisation des listings par les services Secope.

S'agissant de la problématique sur la paie des enseignants dits « NU » et « NP », les constats suivants ont été relevés : les missions d'encadrement de la paie des enseignants n'ont pas été organisées, certains enseignants « NU » nouvellement recrutés étaient payés en 2020 et 2021 (lors de la paie des enseignants du primaire et de la maternelle) au détriment de ceux qui sont restés longtemps impayés.

#### L'ENGAGEMENT DU GOUVERNEMENT

En avec la rapport rémunération, le Gouvernement aussi décidé de payer une prime de gratuité aux enseignants de l'école primaire dès le mois de décembre 2021 en attendant la prise en charge dans le budget 2022 du 2ème et 3ème palier, du solde de la prime de brousse et du montant alloué aux nouvelles unités (81.500).



Ce montant est évalué à 9.780.000.000 FC.

Pour l'Inspection Générale, Gouvernement de la République s'est engagé notamment à signer la grille barémique des primes des inspecteurs et agents de l'inspection générale de l'EPST et codifier dans la nomenclature budgétaire de la Loi des Finances 2023, tous les services et directions l'inspection générale ainsi que toutes les primes permanentes dans la ligne rémunération.

Pour les Nouvelles Unités et Non Payés, l'État Congolais a promis de payer 81.509 enseignants NP restant dès la paie du 1er trimestre 2022, organiser des missions d'identification des enseignants NP et le recensement de tous les enseignants « NU » prestant dans les établissements publics d'enseignement, à travers toutes les provinces éducationnelles dès décembre 2021.

S'agissant des désactivés, Gouvernement de République a annoncé de convoquer dans l'immédiat les travaux de la grande commission chargée d'examiner au cas par cas les recours des écoles, bureaux gestionnaires agents et désactivés (suspendus de la paie) de sorte que les cas éligibles à la réactivation soient pris en compte à la paie du mois de décembre 2021 avec effets rétroactifs et faire en sorte que les contraintes

d'ordre politique ne puissent en aucun cas interférer dans la mécanisation des écoles, des bureaux gestionnaires et des agents, de même dans la livraison des arrêtés de création des écoles.

Sur la carrière, le Gouvernement de la République promet de réhabiliter le mécanisme permanent de recrutement avant toute promotion.

En rapport avec la retraite,

le Gouvernement a décidé d'allouer des ressources financières suffisantes pour assurer une retraite honorable aux enseignants éligibles à la retraite et organiser des missions d'identification des enseignants éligibles à la retraite en vue d'en constituer un fichier fiable et actualisé.

Les deux parties se sont convenues de mettre en place une commission de suivi et d'évaluation qui se réunira trimestriellement pour exécuter de bonne foi l'Addendum portant évaluation du Protocole d'accord du 18 décembre 2019.

Ces assises qui ont duré 23 jours soit du 28 octobre au 19 novembre 2021 ont eu le mérite de remettre élèves et enseignants sur le chemin de l'école afin de reprendre les enseignements.

Une action à mettre à l'actif du ministre de l'epst, Tony Mwaba.

Jean Jeff MWANZA et Papy BWABUY





Mercredi 01 décembre 2021, le Ministre de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique, le Professeur Tony Mwaba Kazadi, est convoqué à l'Assemblée nationale. Il y est attendu pour présenter ses éléments de réponse à la question orale avec débat du député national Floribert Loola Ekofo.

a question porte sur les conditions socioprofessionnelles des enseignants congolais, depuis la mise en application de la disposition de l'article 43 alinéa 3 de la constitution. Cette disposition consacre «obligatoire et gratuit» l'enseignement primaire dans les établissements publics. Sous un ton rassurant, Tony

Mwaba dresse le tableau de la situation de l'enseignant en trois temps :

- \*Avant la gratuité
- \*Après la gratuité
- \*Après l'investiture du gouvernement Sama Lukonde.

TONY MWABA DISSIPE LE MALENTENDU

#### SUR LA GRATUITE DE L'ENSEIGNEMENT.

Avant toute chose, le ministre Tony Mwaba a profité de l'occasion pour fixer l'opinion sur le concept «gratuité», qui parfois entraine plus de confusion. En même temps, Il a aussi déterminé son champ d'application.



Ainsi, devant la représentation nationale, le ministre indiqué qu'il faut faire la part de choses. Car on ne peut pas parler de l'échec de la gratuité de l'enseignement primaire lorsque par exemple, l'on paie les frais scolaires légaux (Maternel/Secondaire), lors que les enfants étudient à même le sol par manque des bancs pupitres, lors que l'on désactive les écoles fictives, lorsque une école construite vers les années 70, 84, 86 manque des bancs ou encore lors que des élèves de certaines écoles se livrent à des actes obscènes et d'immoralité.

La gratuité est plutôt «une suppression des frais scolaires directs..., qui couvraient ou complétaient les dépenses récurrentes de fonctionnement de l'école», précise Tony Mwaba.

De ce fait, elle n'exonère pas les parents d'autres types de frais qui soutiennent l'éducation de leurs enfants tels que les frais d'uniformes, de transport, de nourriture, de fournitures scolaires, etc. Devant les députés nationaux, le numéro un de l'EPST a surtout relevé la confusion entretenue par la Loi-cadre de l'Enseignement National qui, selon lui, «va à l'encontre de la Constitution au sujet de la gratuité de l'enseignement.

Cette confusion est d'autant plus perceptible que la Loicadre se permet «d'étendre le champ de la gratuité en incluant la septième et la huitième année de l'enseignement de base», note Tony Mwaba.

Voilà d'ailleurs pour quoi, par la note circulaire N° MINEPST/CABMIN/1474/2021 du I er novembre 2021, le Ministre de l'EPST a indiqué clairement que la gratuité ne concerne que le niveau primaire, soit de la première à la sixième primaire.

#### LES CONDITIONS SO-CIOPROFESSIONNELLES DES ENSEIGNANTS

Devant la représentation nationale, le ministre est aussi revenu sur les conditions socioprofessionnelles des enseignants. Beaucoup plus sur ce qui est fait pour améliorer ces conditions qui ne sont idéales.

#### LE SALAIRE DES ENSEIGNANTS AVANT LA MISE EN ŒUVRE GRATUITÉ

Le Professeur Tony Mwaba Kazadi a expliqué, chiffres à l'appui, que seuls 410 256 enseignants et agents de bureau étaient pris en charge par le trésor public. Les enseignants de Territoires et de chefs-lieux étaient payés à la hauteur de 156 688 FC. Les enseignants de ville (Lubumbashi/Kinshasa), et les enseignants des écoles de référence touchaient chacun un salaire à la hauteur de 171 688 FC. Le total des établissements payés s'élevait à 42 194 écoles. Le total Masse était chiffré à 70 698 053 973 CDF.

«Les augmentations opérées n'ont pas créé les zones salariales», précise Tony Mwaba, tout en indiquant que :»le salaire de base est le même pour tous les enseignants de Kinshasa et de Provinces.



La seule différence réside dans l'octroi des indemnités de logement et de transport aux enseignants de Kinshasa et des chefs-lieux de Provinces». Pour un traitement équitable, la prime de brousse de CDF 20 000 a été octroyée aux enseignants des territoires depuis octobre 2021. Elle sera «graduellement majorée pour atteindre CDF 75 000 par enseignant».

#### LE SALAIRE DES ENSEIGNANTS DEPUIS AVRIL 2021

Devant les députés, Professeur Tony Mwaba a noté plusieurs autres grandes réalisations intervenues dans son sous-secteur, en rapport avec le salaire des depuis enseignants, 2021. L'audit de l'Inspection Générale des Finances (IGF) à l'EPST entre janvier et octobre 2021 a contribué à mettre à nu, ce que le Ministre appelle «dysfonctionnements système informatique du Service de Contrôle et de la Paie des Enseignants (SECOPE)».

Grâce au nettoyage du fichier de paie des enseignants, les salaires ont encore été revus à la hausse. L'enseignant de Territoire est désormais payé à la hauteur de CDF 235 777. Celui de chef-lieu, CDF 315 777.

Ceux des villes (Kinshasa/ Lubumbashi) ainsi que ceux des écoles de référence touchent CDF 385 777 chacun. Les frais de fonctionnement des écoles varient entre CDF 125 000 et 2 450 000 selon les catégories. La Masse salariale a logiquement atteint CDF 169 542 016 757.

#### LA MISE À LA RETRAITE DES ENSEIGNANTS

«Le lundi 02 août 2021, a dit Tony Mwaba aux députés, j'ai eu l'avantage de lancer le processus de la mise à la retraite progressive des enseignants éligibles dont l'âge varie entre 65 et 105 ans».

Tony Mwaba révèle par ailleurs que l'opération se fait «avec des ressources propres à l'EPST». 87 000 enseignants qui ont rendu «de bons et loyaux services à la Nation» ont été répertoriés. «Environ 386 sont mensuellement mis à la retraite et bénéficient du paiement des allocations de fin de carrière depuis juillet 2021», a précisé le Ministre.

«Cette démarche, poursuit-il, a pour avantage de générer des postes vacants, désormais occupés par les enseignants nouvelles unités, qui sont payés en remplacement des retraités».

Honnête, dans un langage clair et compréhensible, le patron de l'EPST a dit militer encore plus pour, dit-il, «une pension honorable aux enseignants retraités». C'est pourquoi, devant les élus du peuple, il a plaidé en faveur de la Caisse de retraite, «par l'ouverture d'une ligne de cotisations dans l'enveloppe de la paie des enseignants, au même titre que la Mutuelle de Santé des Enseignants».

Après toutes ces explications claires et correctes, sur la «gratuité» et les conditions socioprofessionnelles des enseignants, le Professeur Tony Mwaba Kazadi été ovationné par les députés présents ce jourlà à l'hémicycle. Normal car ils ont désormais une compréhension holistique de la situation qui prévaut au sein du ministère de l'enseignement primaire secondaire et primaire.

Une énième action du ministre Tony MWABA qui aujourd'hui a permis à l'opinion de cerner le champ d'application de la gratuité ainsi que les efforts du gouvernement dans la prise en charge correcte des enseignants.

Bruno NSAKA

# FIABILISATION DU FICHIER DE LA PAIE DES ENSEIGNANTS, TONY MWABA VEUT RELEVER LE DEFI

Depuis toujours, le fichier de la paie des enseignants a toujours fait l'objet des soupçons. Beaucoup pensent, avec raison parfois que le fichier de la paie des enseignants de la RDC a toujours été truffé des fictifs. Des agents qu'on ne voit jamais mais qui gagnent un salaire au détriment de ceux qui travaillent effectivement.



son arrivée à la tête de ce ministère, le ministre Tony Mwaba a trouvé cette situation mais s'est directement mis au travail pour mettre fin à cette pratique qui fait perdre au trésor public énormément d'argent en même temps qu'elle soulève des mécontents.

Pour une paie réelle, une paie qui soit conforme à la réalité des établissements, le ministre a initié, parmi ces premières actions, le nettoyage du fichier de la paie des enseignants pour que les noms qui sont sur les listings correspondent aux noms des agents qui sont dans des écoles.

Pour arriver, une commission pour nettoyage du fichier de suivi et paie des enseignants a été mise sur pied par le Ministre de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique, Tony Mwaba. Les membres de la commission ont d'ailleurs présenté le rapport synthèse de leur mission effectuée pendant 5 mois dans les 26

provinces administratives de la République démocratique du Congo. C'était le mardi 24 août 2021 au salon Virunga à l'hôtel Venus à Kinshasa.

Les 58 équipes ont travaillé premièrement sur la fiabilité du système informatique du Service de Contrôle et de la Paie des Enseignants (SECOPE), un service chargé de la préparation de la paie du personnel enseignant et administratif des établissements scolaires et les bureaux gestionnaires pour le compte du gouvernement.



Deuxièmement, elles ont travaillé sur le nettoyage sans précédent du fichier suivi et paie des enseignants.

Sur les 57.202 établissements prévus initialement, les 58 équipes ont travaillé sur 57.174 établissements scolaires pour des raisons sécuritaires dans certaines parties de la RDC.

Selon le rapport de ladite Commission, il y a 42 établissements scolaires fictifs, 897 établissements non viables, 4.473 établissements fonctionnant avec des faux arrêtés, 2.483 agents fictifs et 2.483 agents sans actes réguliers de recrutement.

La cellule de communication du ministère de l'EPST rapporte que les syndicalistes faisant partie de la même commission, ont notamment relevé certains problèmes tels que le non-respect des textes régissant l'administration publique par rapport au recrutement et permutation des enseignants et autre.

Les syndicalistes qui faisaient également partie de la commission, relevé le non-respect des textes qui régissent publique, l'administration surtout en ce qui concerne la procédure disciplinaire pour sanctionner l'enseignement, le recrutement des enseignants et la permutation, en violation de l'interdiction de tout mouvement du personnel par la Secrétaire générale intérimaire à l'EPST », a-telle indiqué.

Les syndicalistes ont également suggéré au Ministre de l'EPST de diligenter une mission de contre vérification dans les provinces à problèmes et non visitées par les missionnaires, la construction et réhabilitation

des écoles, la mise en place d'une commission ad hoc, pour examiner au cas par cas, la situation des provinces concernées, l'organisation d'une paie de proximité pour les enseignants afin d'éviter le déplacement vers les banques, ce qui entraine la perturbation du calendrier scolaire.

Un rapport reçu avec satisfaction par le ministre Tony Mwaba. « Je me sens dans l'obligation de vous remercier pour tout le risque que vous avez pris pour ce travail. Beaucoup d'entre vous l'ont fait avec passion et amour. Je ne pense pas que vous avez travaillé en vain » a indiqué le ministre qui a estimé que ces missionnaires ont partagé le souci de remettre de l'ordre dans le secteur de l'EPST et d'assainir le SECOPE qui est, selon lui, le poumon de respiration des enseignants.

Paulin NGIENDA



# EXCELLENTIA

PRIX DE L'EXCELLENCE SCOLAIRE

UN PROGRAMME DE LA FONDATION DENISE NYAKERU TSHISEKEDI





DENISE NYAKERU TSHISEKEDI



TONY MWABA
TRANSFORME LE
SGC EN DGC ET
NOMME ANDRÉ
MUSHONGO
MASHARA,
DIRECTEUR CHEF
DE SERVICE

Le Professeur Tony MWABA, Ministre de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique a signé un arrêté ministériel n°060/2021 du 28 septembre 2021 transformant le service de gestion de communication en Direction de gestion de communication de l'EPST.

lacée désormais sous l'autorité du secrétaire général de l'EPST, la DGC a pour mission de coordonner toutes les activités de communication du sous-secteur de l'enseignement primaire, secondaire et technique. La couverture communicationnelle des activités quotidiennes du ministère, du secrétariat général et des directions et services du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et technique.

La DGC est également chargée de la gestion quotidienne du réseau V-SAT, CRESD, de l'impression du magazine et du site web du ministère de l'EPST. Elle facilite l'envoie et l'impression des listings à distance ; La supervision technique des échanges entre structures centrales et celles déconcentrées du ministère.

La DGC assure également la formation à distance des enseignants, la gestion du call center et du monitoring ainsi que la mise en ligne des résultats de l'examen d'État et la mise à jour du site web du Ministère.

A la tête de cette direction, André Mushongo Mashara qui a assumé d'abord le poste de Directeur de communication et presse du SGC avant d'assumer l'intérim du Directeur général après la suspension du Directeur général Yanick Nono WAHEMA suspendu de ses fonctions le 13 août 2021.









Prenant ses nouvelles fonctions de directeur chef de service de la direction de gestion de la communication (DGC) André MUSHONGO a souligné sa volonté à relever les défis visant à assurer un bon fonctionnement de cette nouvelle Direction en collaboration avec son comité.

André MUSHONGO MASHARA est assisté dans l'exercice de ses fonctions par des directeurs départementaux, des chefs des divisions et des chefs des bureaux.

Journaliste Professionnel, André MUSHONGO MASHARA tient à mettre tous ses atouts au service de la direction de gestion de communication de l'Epst afin de promouvoir l'image de marque de ce ministère à travers ses différentes directions.

Le département de l'administration est

chapeauté par le directeur Rigobert Mukendi Mukendi, la technologie et formation par le directeur Serge Biona, la communication et presse par Waz Wany Mwanza Jean Jeef et celui de numérique et dispositifs technologiques par Museghe Gikela Mugi.

Pour rappel, la Direction de gestion de communication du ministère de l'enseignement primaire secondaire et technique a commencé comme une petite cellule sous la dénomination de la Cellule de Gestion Communication « CGC » en sigle.

Cette cellule a été créée en 2011 par Marker MWANGU FAMBA alors Ministre de l'Enseignement Primaire Secondaire et Professionnel l'Arrête Ministériel par N° MINEPSP/CABMIN /0480/2011 du 19 mai 2011 portant création de la cellule de gestion de communication. Mais c'est à l'initiative de Musemena, Gaston alors ministre de l'enseignement

primaire secondaire et technique que la cellule de gestion de communication va être redimensionnée et transformée en Service de Gestion de Communication.

Le SGC sera ainsi crée par l'arrêté ministériel MINEPSP/CABMIN/0468/2017 du 15 mai 2017.

l'entendement Dans du Ministre Musemena, service devrait être un organe technique chargé d'élaborer et de mettre en œuvre sa stratégie de communication d'apporter toute son assistance pour l'intégration et l'usage des Technologies dans les différentes entités du Ministère au niveau central. déconcentré et local.

Mais le Ministre Tony MWABA a carrément décidé de transformer ce service qui était jusqu'ici rattaché à son cabinet en direction et l'a placée sous l'autorité du secrétaire général du ministère de l'Epst.

Magalie MUSSA et Deleine DIAZOLAKANA



## ÉDUC TV SE DOTE D'UNE RADIO, SATISFECIT DES AGENTS, DES FLEURS AU MINISTRE TONY MWABA ET AU DIRECTEUR GUY SHUNGU

Gardien de la gratuité, Tony Mwaba Kazadi veille au grain à l'EPST. Et, la rigueur se fait sentir dans toutes les directions du Ministère. C'est bien le cas à la chaîne du Ministère. Hier Éduc TV aujourd'hui devenu Radio Télévision Éduc.

e média public, était régi par un cadre organique comportant des erreurs. Et la procédure de recrutement et d'intégration de plusieurs agents oeuvrant dans ce média n'était nullement judicieuse.

Ainsi, ces agents en position d'irrégularité voyaient s'être limogés par les réformes du Ministre précédent. Certes, dans son arrêté pris le 4 décembre dernier, le Ministre Tony Mwaba a agit en bon père de famille. Tous ces agents ont non seulement sauvegardé leurs postes mais dorénavant leur situation s'est régularisée.

Agents et cadres, soit, l'ensemble du personnel de la Radio Télévision à thématique éducation témoigent et manifestent leur gratitude au Ministre de l'EPST Tony Mwaba Kazadi.

Ledit arrêté du Ministre de l'EPST vient de mettre terme aux désordres inouïs dans l'organigramme et dans le fonctionnement de la de la simple télé d'hier devenu une Radio Télévision EDUC.

Il s'agit là d'un cadre légal et organique ne reposant que sur le critère de compétence et le respect des normes.

Face à cette réforme organique, les agents et cadres félicitent le Ministre Tony Mwaba ainsi que le Directeur Chef de Service Guy Shungu pour l'ambition légitime de remettre de l'ordre et placer chaque agent suivant sa spécialité et sa compétence.

Il sied de rappeler que le récent arrêté du Ministre Tony Mwaba est épris des textes juridiques régissant la fonction publique en RDC. Il tient à corriger les irrégularités de l'arrêté qu'avait pris son prédécesseur qui contenait plusieurs erreurs matérielles. Car en réalité, l'arrêté abrogé constituait un vice de forme.

Autre chose qui mérite d'être souligné c'est le nouveau dynamisme constaté dans cette chaîne depuis l'avènement de Guy Shungu.

Actuellement cette chaîne compte des nouveaux plateaux, et plusieurs nouveaux matériels, des



caméras, micros neufs et la construction du grand bâtiment pour offrir aux agents un espace de travail confortable.

Le cadre de travail devient propice contrairement à l'administration précédente qui était soupçonnée de détournement chose qui a même mené l'IGF à enquêter.

Ainsi le 15 juillet dernier lors de la pose de la première pierre de construction du nouveau bâtiment, le Ministre de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique, Tony Mwaba avait loué les efforts et actions entrepris par le Directeur chef de service a.i à l'époque

confirmé ce jour. Il a reconnu la pertinence du dynamisme de l'équipe qui travaille sous la houlette de Guy Shungu.

Pour le Ministre Tony Mwaba, les actions posées par le nouveau leadership à RT EDUC lui permettent d'accomplir sa mission à la tête du Ministère.

«Nous pouvons constater que la vision qui était fixée par le Chef de l'État que nous avons engagée dans ce sous-secteur a été récupérée également par certains cadres du sous sous-secteur de l'EPST «, a soutenu à l'époque le numéro Un de l'EPST faisant allusion à l'actuel Directeur Chef de Service.

Dany NGUBAA



**GRATUITE DE L'ENSEIGNEMENT** ENVIRONS 4 MILLIONS **D'ENFANTS** RETROUVENT LE CHEMIN DE L'ECOLE www.eduquepsp.education

# TROIS DECENNIES APRES, TONY MWABA RESSUSCITE L'OPERATION DE LA MISE A LA RETRAITE DES ENSEIGNANTS.



voquant la question lors de son passage au Parlement le 01 décembre 2021, Tony Mwaba était revenu sur les conséquences désastreuses de la non mise à la retraite des enseignants: « Cette situation est l'un des facteurs majeurs qui ont malheureusement concouru à la baisse drastique du niveau de la qualité de l'enseignement dans notre

sont ceux dont l'âge varie entre 65 et 105 ans.

pays », avait-il déclaré. « Avec des ressources propres à l'EPST, précise Tony Mwaba, le processus de la mise à la retraite des enseignants des établissements scolaires publics » a été lancé de « façon progressive ».

des enseignants. Une grande première depuis 1984. Les enseignants éligibles

Selon les prévisions du Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique, 87.000 enseignants répertoriés sont éligibles à la retraite, et environ 386 seront mensuellement mis à la retraite et bénéficieront du paiement des allocations de fin de carrière.

Cette démarche, offre beaucoup de possibilités au gouvernement de faciliter aux jeunes pédagogues à intégrer la profession de l'Enseignant. Pour matérialiser cette mise à la retraite progressive des enseignants, le Ministre Mwaba et le banc syndical s'étaient déjà convenus lors d'une réunion le 20 août 2021 de la mise en place d'une caisse de retraite des enseignants. Les syndicalistes avaient émis leurs vœux de voir cette caisse passée d'une cotisation de 7500 à 5000 francs Congolais.

C'est pourquoi lors de son passage au parlement, le Ministre a profité de l'occasion pour plaider en faveur de son activation par « l'ouverture d'une ligne de cotisations dans l'enveloppe de la paie des enseignants au même titre que la mutuelle de santé des enseignants ».

Cette question a été

évoquée lors des assises de Mbuela Lodge. Pour ce, le Gouvernement, par le truchement du Ministre Tony Mwaba, s'était engagé :

- d'allouer des ressources financières suffisantes pour assurer une retraite honorable aux enseignants;
- d'ouvrir, par la Direction de la paie de la ligne de cotisations sociales des enseignants de l'EPST et de la subvention du Gouvernement de la République, la Caisse de Retraite des Enseignants de l'EPST;
- de payer des indemnités de sortie aux enseignants retraités;
- d'identifier des ayants droit pour ce qui concerne les enseignants retraités décédés et de payer leur rente de survie :
  - d'organiser, à travers

tout le pays, une mission de sensibilisation des enseignants en vue de leur adhésion massive à la Caisse de retraite des enseignants de l'EPST;

- de renforcer la formalisation du mécanisme de cotisation pour une bonne gestion de la carrière de l'enseignant en vue de l'amélioration des conditions salariales liées à sa cotisation.

Restant à l'écoute de ses collaborateurs que sont les enseignants, le Ministre a émis les vœux de voir l'IPR être supprimé et que ce processus de la mise à la retraite progressive des enseignants aboutisse avec satisfaction et un lendemain meilleur pour l'enseignant congolais longtemps marginalisé sans issue.

Thierry MBEBANGU

# LA PAIE DE TOUS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DESACTIVES CONFIRME POUR JANVIER ET FEVRIER : UNE ACTION DE PLUS A L'ACTIF DE TONY MWABA!

L'infatigable ministre de l'enseignement primaire secondaire et technique, le professeur Tony Mwaba vient de réaliser un autre engagement pris par le gouvernement de la république aux assises de Mbwela.

Une bonne nouvelle pour les enseignants congolais. Tous les établissements scolaires autrefois désactivés à la suite de la mission de toilettage de juillet 2020 viennent d'être réactivées et réintégrées dans la paie.

Pour les provinces de Kinshasa, l'ex-Bandundu et Kongo central, la paie est confirmée pour le mois de janvier et pour toutes les autres provinces, les enseignants des écoles désactivées seront payés dès le mois de février d'après le message adressé à tous les directeurs provinciaux du secope (diprosecs) par le directeur national de secope sur instruction du ministre de l'enseignement primaire secondaire et technique.

on peut ne pas l'aimer, une chose est sûre mais, Tony Mwaba fait du bon travail.

## « PAS UNE ECOLE SANS BANCS », UNE CAMPAGNE D'APPUI A LA GRATUITE **DE L'ENSEIGNEMENT**



C'està Kabeya Kamwanga, un des territoires de la province du Kasaï-Oriental que le ministre de l'Enseignement Primaire Secondaire et Technique (EPST), Tony Mwaba Kazadi, a lancé le mercredi 6 octobre 2021, la campagne «Pas une école sans bancs».

'après Tony Mwaba, cette campagne s'inscrit dans l'enseignement consacrée par la Constitution matérialisée par

Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo.

le « Notre mission est de cadre de la gratuité de consolider et pérenniser la de base, gratuité de l'enseignement, une réforme qui est devenue une réalité pour ceux qui président de la République pensent qu'elle n'a pas été

planifiée », a dit le professeur Tony Mwaba.

« Cette gratuité a permis de ramener des millions d'enfants sur le chemin de l'école et a aussi permis aux parents de faire des économies.

Mais nous devons reconnaître qu'elle a provoqué des induits dont le surpeuplement des salles de classes, qui a un impact réel sur la qualité de l'enseignement.

La campagne Pas d'École Sans Bancs s'inscrit dans cette perspective, de veiller aussi sur la qualité de l'enseignement.

Ceci voudrait dire que notre gouvernement a pris en main la question de l'amélioration des conditions socioprofessionnelles des enseignants et élèves, en construisant de nouvelles salles de classe, équiper des écoles et réhabiliter certaines » a renchérit le Professeur Tony Mwaba.

Pour le ministre de l'EPST, cette campagne qui sera pilotée par le Fonds de Promotion de l'Education Nationale (FPEN), ne doit pas être un trompe-l'œil.

«Il ne faut pas que cette campagne soit un trompel'œil. Que ça soit une véritable politique du gouvernement pour qu'on arrête l'apprentissage de nos enfants sous les arbres», a-t-il martelé.

Pour sa part, le directeur

général du FPEN Jean-François Ekofo a rassuré que tout sera mis en œuvre pour améliorer les conditions d'apprentissage des élèves au Congo-Kinshasa.

«Et à la faveur de cette campagne, le FPEN pense que certains enfants éligibles à la gratuité qui hésitaient encore, pourraient rejoindre l'école. Au total, 20.000 bancs seront distribués. Dans un premier temps, 6.000 seront pour la ville de Kinshasa, le Haut-Katanga et le Kasaï-Oriental», a précisé le directeur général de FPEN.

PAULIN NGENDA





Début de congé de Pâgues

> fin de congé de Pâques

## FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES, LA TOUCHE DE TONY MWABA

A son arrivée à la tête du ministère de l'enseignement primaire secondaire et technique, les écoles recevaient la somme de 45 milles Francs congolais comme frais de fonctionnement. Un montant forfaitaire pour toutes les écoles, peu importe la catégorie.



ne situation que le ministre Tony Mwaba a toute suite changé grâce à son sens de management. Ainsi, le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et technique a fait savoir à tous les partenaires éducatifs en général, aux chefs d'établissements ainsi qu'à

toutes les écoles publiques et conventionnées sa décision d'augmenter sur les ressources internes, l'enveloppe globale des frais de fonctionnement des établissements du niveau primaire à hauteur de 20,25% à repartir suivant la catégorisation des écoles sur toute l'étendue nationale.

Ainsi, les écoles qui recevaient 45 milles Francs congolais pour le fonctionnement, ont commencé à percevoir 90 milles francs congolais pour la première catégorie (6 à 11 classes), 400 Milles francs congolais pour la deuxième catégorie, 2 millions de francs congolais pour les écoles de prestige.

Comme on peut le réaliser, c'est le double parfois le triple du montant longtemps alloué aux écoles qui est aujourd'hui disponibilisé par le trésor public.

Notez que ces catégories se justifient par le nombre de classes.

Et ces frais de fonctionnement permettent aux écoles.

Ainsi, à Kinshasa, c'est depuis le mois de juin 2021 et pour les autres provinces, c'est depuis le mois de juillet 2021, que les écoles reçoivent les frais de fonctionnement de 90 milles, 400 milles ou encore de 2 millions de francs congolais.

Cette augmentation de frais de fonctionnement alloués aux écoles permet aujourd'hui aux établissements scolaires d'acheter les fournitures de bureaux, des cartons de craie blanche et autre consommables.

Signalons que cette augmentation n'a pu être possible que grâce au nettoyage des fichiers paies des enseignants.

Nous avons travaillé ensemble avec le SECOPE et récupéré quelques ressources dans l'enveloppe des frais de fonctionnement et aussi pris en charge toutes les nouvelles unités du niveau maternel » a souligné le patron de l'EPST. 11 faut noter que l'augmentation de ces frais de fonctionnement a une incidence sur l'amélioration de la qualité de l'enseignement en RDC.

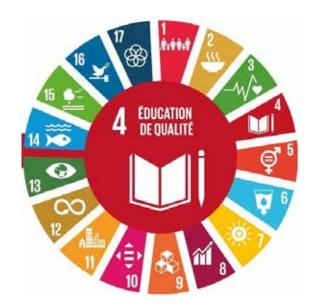
Judith KANDI

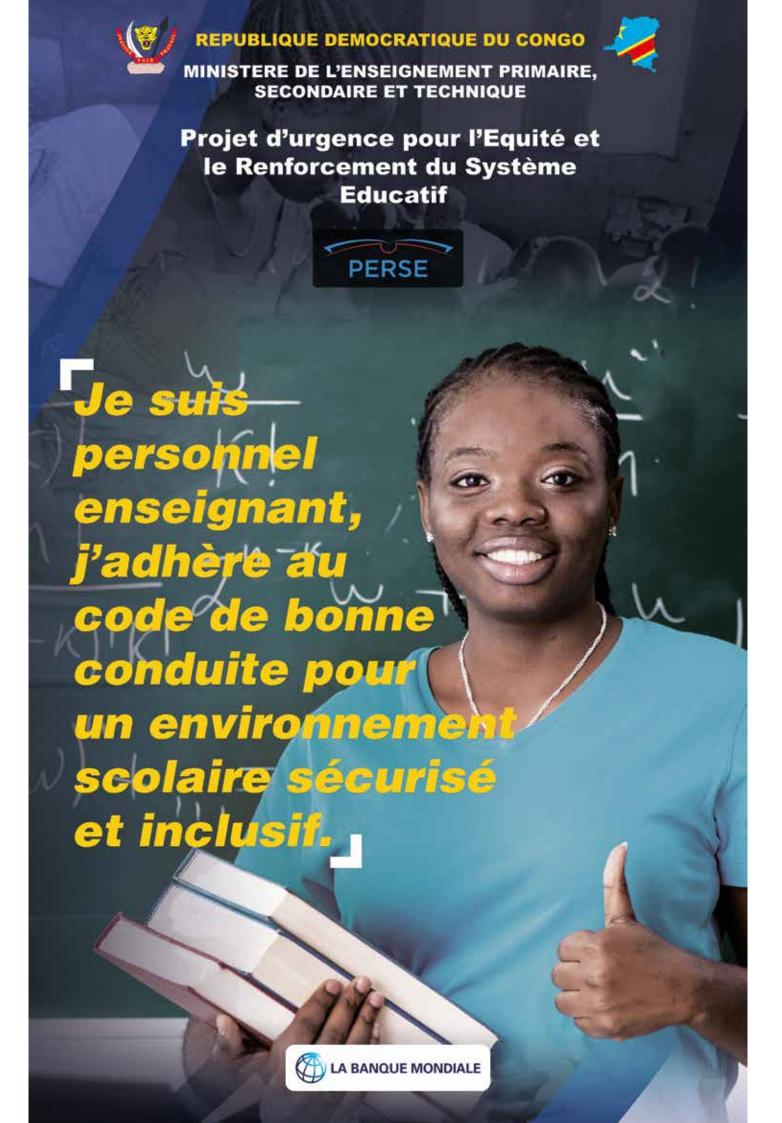
# **AVRIL** 2022

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
27	28	29	30	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

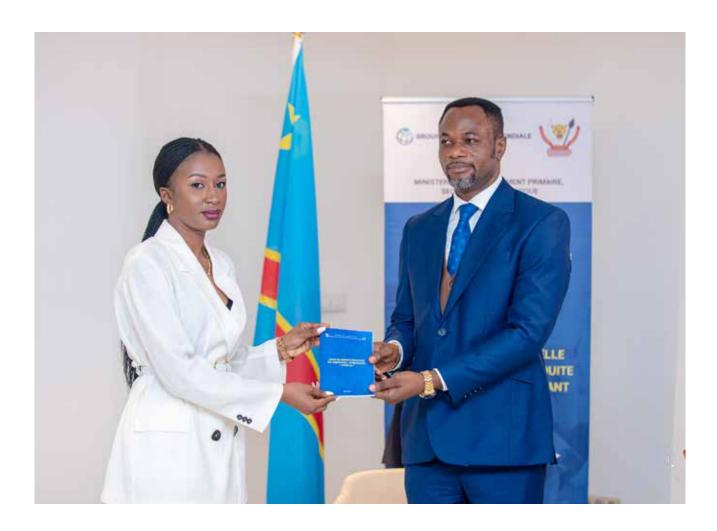
- REPRISE DES ACTIVITÉS
- LA FÊTE DES ENSEIGNANTS







## UN CODE DE BONNE CONDUITE POUR LUTTER CONTRE DES ANTIVALEURS AU SEIN DE L'EPST



L'enseignement primaire, secondaire et technique est souvent caractérisé par certaines antivaleurs qui passent parfois sous silence après des arrangements à l'amiable. Plusieurs jeunes filles ont été parfois victimes des viols ou autres violences de la part de leurs enseignants. Ces actes ont parfois laissé des traumatismes.

a solution passe par un code de bonne conduite. Le 26 juillet 2021, le ministre de l'enseignement primaire secondaire et technique a lancé la mise en œuvre d'un code de bonne conduite pour le personnel enseignant en République Démocratique du Congo.

Le code de bonne conduite a été mis en œuvre dans le souci de l'exécution du projet d'urgence pour l'équité et le renforcement du système éducatif, appuyer par la banque Mondiale, ce code de bonne conduite vise à règlementer et recadrer l'agir de l'enseignant congolais en classe, à l'école ainsi que tous les acteurs éducatifs dans leur environnement où ils travaillent.

#### DE LA REFORME A L'EPST

Pour le Ministre TONY Mwaba, la réforme du système éducatif passera par la mise en place d'un outil capable de réglementer le comportement du professionnel de la craie debout ou assis. La nécessité de mettre sur pied ce code appelé « code 22 » puisque contenant 22 articles. Ce code de bonne conduite pour le personnel enseignant pour soubassement la réglementation comportement de l'enseignant à l'égard de lui-même, de l'élève et de la communauté toute entière ainsi que tous les intervenants dans le soussecteur de l'enseignement primaire, secondaire Technique mais surtout dans son volet du primaire, car la gratuité en dépend. Pour ce

faire, l'Etat congolais vient par le truchement du Ministère que chapote le professeur TONY Mwaba, de trouver des astuces pour combler le vide dans le panel éducatif en RD Congo.

Le professeur Tony Mwaba, Ministre de l'enseignement secondaire primaire, technique encourage les enseignants pour signer l'acte d'engagement code22 et attend d'eux un comportement diffèrent de celui d'avant la signature du dit acte d'engagement au code22 qui régisse désormais le sous-secteur de l'éducation Nationale.

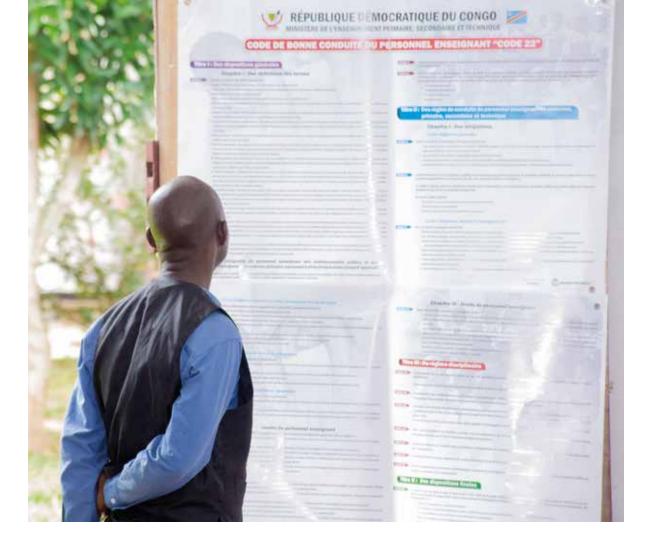
Dans son discours devant les Elus du peuple, le Ministre Tony Mwaba a souligné le pourquoi de ce présent et a esquissé les différentes violences qui reviennent dans le chef des enseignants notamment les violences physiques, mentales. psychologiques, et morales ainsi que tout autre mot qui ronge le sous-secteur de l'éducation. Le Ministre Tony Mwaba, a constaté les difficultés que les filles rencontrent pour arriver à la fin des études primaires, et les enseignants de genre opposé à mouvoir dans la quiétude durant l'exercice de leur profession. Le Ministre Tony Mwaba a pensé à cet instrument juridique efficace qui devient un outil de référence parmi plusieurs qui existent pour le personnel enseignant en République Démocratique du Congo.



#### **DELAREGLEMENTATION**

Comme dans les autres sociétés du monde, la République démocratique du Congo, hormis ce code de bonne conduite pour le personnel enseignant, dispose plusieurs instruments

juridiques existant notamment le décret-loi du 3 octobre 2002 portant code de bonne conduite de l'agent publique de l'Etat dans son article 20 qui stipule : « l'agent public de l'Etat doit faire preuve d'une disponibilité vis-à-vis de sa hiérarchie » ; la loi du 10 janvier 2009 portant protection de l'enfant et aussi la loi du 20 juillet 2006 portant protection contre les violences sexuelles et tant d'autres.



Toujours pour le Ministre TONY Mwaba, le code de bonne conduite pour le personnel enseignant, doit concerner les écoles rémunérées tant par le particulier que par l'Etat c'est-à-dire toutes les écoles tant privées que publiques et conventionnées sans exception.

L'actuel code est applicable pour toute personne ayant les liens avec les milieux scolaires en République Démocratique du Congo.

Pour son attachement au savoir-faire et cherchant le résultat escompté, le Ministre Tony Mwaba, a déployé des équipes à travers dix provinces administratives dont 28 provinces éducationnelles

pilotes entre autres : Kongo central dont Kongo central 1, 2 et 3; kinshasa avec ses quatre(4) districts avec 5 provinces éducationnelles dont Lukunga, Funa, Mont Amba, Tshangu et Plateau de Bateke; KWILU avec trois provinces éducationnelles dont Kwilu 1,2,et KASAÏ avec trois provinces éducationnelles dont Kasaï 1 et 2 ; KASAÏ CENTRAL dont Kasaï central 1 et 2; KASAÏ ORIENTAL dont Oriental 1 et 2; LOMAMI; SUD-KIVU avec ses quatre provinces éducationnelles dont Sud-kivu 1, sud-kivu 2 et sud-kivu 3 (mwenga) ainsi que la province éducationnelle de SHABUNDA; NORD-KIVU avec trois provinces éducationnelles notamment Nord-kivu 1, 2, et 3;

ITURI avec trois provinces éducationnelles dont Ituri 1, 2, et 3 pour une campagne de sensibilisation visant la signature de l'acte d'engagement au code de bonne conduite pour le personnel enseignant afin d'amener celui-ci au changement de l'agir.

Cette campagne a durée selon les réalités de chaque province surtout pour le moyen de transport pour atteindre le lieu, mais avec la magnanimité du Ministre Tony Mwaba, les agents déployés y sont parvenus à accomplir leur tâche, celle de faire adhérer tous les enseignants au code de bonne conduite en y signant l'acte d'engagement.

Bien que lancé dans 10 provinces Administratives dont 28 provinces éducationnelles, le code de bonne conduite a fait ses échos partout dans les restes des provinces Administratives et Educationnelles de la République Démocratique du Congo.

Il convient de rappeler que le Ministre de l'enseignement Primaire, Secondaire et Technique Mwaba Tony avait signé en urgence le 02 juillet 2021 un arrêté portant institution d'un code de bonne conduite pour le personnel enseignant congolais pour mettre fin aux abus tant décriés dans le sous-secteur de l'Education.

Il faut signaler que le code

de bonne conduite a été accueilli avec joie par tous les enseignants dans les 28 provinces éducationnelles pilotes.

Partout il a été signé, dans l'unanimité, un acte d'engagement au code de bonne conduite pour le personnel enseignant de manière individuelle.

Thierry MBEBANGU

2022

 LUN
 MAR
 MER
 JEU
 VEN
 SAM
 DIM

 25
 26
 27
 28
 29
 30
 1

Epreuves de la Hors session d'Examen d'Etat 2021-2022

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
25	26	27	28	29		1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					





# REDYNAMISATION DE L'AUDIT INTERNE À L'EPST: TONY MWABA DECLARE LA GUERRE AUX DÉTOURNEURS



es mots de Tony Mwaba aux nouveaux auditeurs traduisent sa traduisent sa détermination d'en finir une fois pour toute avec les anciennes pratiques qui ont miné et discrédité l'EPST.

Pour la réussite d'une telle entreprise, Tony Mwaba a misé sur sa volonté. Il s'est également servi des ressources humaines matérielles du pays. C'est ainsi que l'expertise du Conseil Permanent de la Comptabilité Congo(CPCC) a été sollicitée. ministre

Tony Mwaba de manifester son satisfecit : «... j'étais impressionné par le sérieux qui avait été invité dans la formation des hommes et des femmes ont été mis à votre disposition, de la qualité de la formation qui a été transmise aux auditeurs», a-t-il fait savoir.

Jadis au cœur des scandales de détournement et beaucoup d'irrégularités surtout au niveau du Service de Contrôle et de la Paie des Enseignants «SECOPE», le ministère de l'EPST a connu une nouvelle ère depuis l'avènement du Professeur Tony Mwaba. À la même occasion, le ministre a rappelé son mandat reçu du Gouvernement : «J'ai reçu du Gouvernement le mandat de réussir le redressement de notre soussecteur de l'EPST et aussi réussir la consolidation et la pérennisation de la gratuité de l'enseignement...», a-t-il déclaré.

Il est à noter que le peuple congolais attend de ces auditeurs la traque des détourneurs à l'EPST, tel que voulu par le ministre Tony Mwaba.

Bruno NSAKA





# ÉCHANGE DES VŒUX À L'EPST : TONY MWABA SOUHAITE UNE MEILLEURE ANNÉE 2022 À SA FAMILLE ÉDUCATIONNELLE

La tradition de l'échange des vœux a été respectée au Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique (EPST), ce vendredi 21 janvier 2022, dans la grande salle des spectacles du Collège Boboto. Le Ministre de tutelle, le Professeur Tony Mwaba Kazadi, accompagné de la Vice-ministre, Aminata Namasia, a saisi cette occasion pour communier avec la famille éducationnelle de son sous-secteur.

«Je vous présente mes vœux les meilleurs pour l'année 2022. Je vous souhaite, pour vous-même et pour vos familles, tout le meilleur possible! Que le seigneur vous accorde tout ce à quoi chacun aspire», a déclaré le Ministre de l'EPST.

Dans son discours, le Professeur Tony Mwaba a également souligné qu'il

y a près de 8 mois, il a été présenté officiellement dans le même cadre au personnel de l'administration de l'EPST. Ce iour tout comme aujourd'hui, son combat n'a pas changé, il reste et demeure le redressement du soussecteur dans la lutte contre toutes les mauvaises pratiques ainsi que la pérennisation et la consolidation de la gratuité de l'enseignement primaire

en République Démocratique du Congo.

«Je sollicite l'implication de tout le monde, acteurs et partenaires éducatifs, pour non seulement redresser notre sous-secteur et redorer son blason longtemps terni, mais également réussir totalement la gratuité de l'enseignement primaire», a souligné le Ministre.

Le patron de l'EPST s'est aussi félicité des actions remarquables, voir exceptionnelles qu'il a réalisées à près de 8 mois depuis qu'il est à la tête de ce méga ministère, alors que ses prédécesseurs, durant plusieurs années de règne, n'ont pas réussi à marquer les points comme lui.

Profitant de la même l'occasion, le Professeur Tony Mwaba a levé toute équivoque sur la fixation des frais de fonctionnement pour le niveau secondaire qui n'est pas concerné par la gratuité de l'enseignement primaire.

Madame le Secrétaire Général intérimaire à l'EPST, Christine Nepa Nepa Kabala, organisatrice de la cérémonie du jour, a pour sa part soulevé l'importance de cet échange des vœux, un rendez-vous que le ministère respecte en



début de chaque année. Elle a, au nom des agents et cadres de l'administration qu'elle dirige, présenté ses vœux les meilleurs à Son Excellence Monsieur le Ministre de l'EPST, le Professeur Tony Mwaba ainsi qu'à Madame le Vice-ministre, Aminata Namasia.

À son tour, le Président de l'Association Nationale des Parents d'Élèves et d'Étudiants du Congo (ANAPECO), David Diatezwa a fustigé les antivaleurs qui gangrènent ce sous-secteur, avant de présenter, au nom de sa structure, ses vœux les meilleurs aux acteurs et partenaires éducatifs.

Les élèves pour lesquels le Ministre Tony Mwaba travaille au quotidien et sans relâche pour une éducation de qualité, étaient également représenté à cette cérémonie, qui augure une meilleure année 2022 dans le soussecteur de l'EPST.

Christian BELLA



# LE MAGAZINE DE L'EPST Édition Spéciale

André MUSHONGO MASHARA Coordination

Directeur de publication Jean-Jeef MWANZA

Chef de bureau rédaction Papy **BWABUY** 

> Rédacteur en chef Christian BELLA

**Equipe de rédaction** Christian BELLA

> Judith **KANDI** Paulin **NGENDA**

Deleine **DIAZOLAKANA** Thierry **MBEBANGU** 

Papy **BWABUY** Bruno **NSAKA** 

**Photos** Pitshou **DJONGA** 

Franc **TSHOTO** 

Graphisme Rabbi **KUALU** 

> Hugo KAMBALA Eric NDANDULA

Contacts **Adresse** 

Tél.: +243 827 029 844 DGC Courriel: cgc@eduquepsp.cd

www.eduquepsp.education

sites Web

2, avenue des ambassadeurs

Kinshasa-Gombe



# TEST NATIONAL DE FIN D'ETUDES PRIMAIRES TENAFEP



Epreuves de la session ordinaire d'Examen d'Etat 2021-2022

Clôture de l'année scolaire 2021- 2022



# www.eduquepsp.education



LE SITE INTERNET DU MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET TECHNIQUE EST ACCESSIBLE À TRAVERS TOUS VOS SUPPORTS

